

Compte rendu – Séance du 19 juin 2025

Commune de Lauvigne – Conseil Municipal
Séance du jeudi 19 juin 2025 à 20h30 – Salle du Conseil Municipal

Présents : M. le Maire, 10 conseillers municipaux

Absente excusée : Mme Bernard

Secrétaire de séance : M. Lefèvre

Ouverture de la séance

M. le Maire ouvre la séance à 20h30. Il rappelle que deux sujets majeurs seront débattus : la programmation des travaux de voirie pour l'année et la création d'un marché hebdomadaire afin de dynamiser la vie locale.

Ordre du jour

1. Programme de voirie 2025
 2. Création d'un marché hebdomadaire
 3. Questions diverses
-

Délibérations

1. Programme de voirie 2025

M. le Maire fait état des plaintes régulières d'habitants sur l'état de certaines routes, notamment après les fortes pluies de mai. Le bureau d'études mandaté a identifié deux priorités :

- **Route de la Gare** : chaussée fissurée et déformée, nécessitant une réfection complète. Coût estimé : **90 000 €**.
- **Rue des Écoles** : sécurisation des abords de l'école par la création de trottoirs élargis, installation de ralentisseurs et marquage au sol. Coût estimé : **130 000 €**.

M. Dubois souligne que ces investissements sont indispensables à la sécurité des enfants et des piétons.

M. Lefèvre, quant à lui, exprime des inquiétudes sur le niveau d'endettement de la commune, rappelant que d'autres projets lourds sont à venir (extension de l'école).

Après discussion, il est décidé de lancer les travaux selon le calendrier proposé.

→ **Vote : 8 pour, 1 abstention.**

2. Création d'un marché hebdomadaire

Le Maire rappelle que l'idée avait été évoquée lors de la séance de mars et qu'une consultation a été menée auprès des habitants. Plus de 70 % des répondants se sont déclarés favorables.

Le marché se tiendra **chaque samedi matin, de 8h à 13h, sur la place du village**, à partir du 6 septembre 2025.

Déjà une quinzaine de producteurs locaux (maraîchers, fromagers, apiculteurs, brasseurs artisanaux) se sont manifestés.

Mme Bernard (par procuration) a transmis son soutien au projet, soulignant « l'importance de créer un lieu de convivialité et de favoriser le commerce de proximité ».

Un règlement provisoire sera établi : attribution des emplacements par la mairie, redevance de **5 €/m linéaire**.

→ **Adopté à l'unanimité.**

3. Questions diverses

- **Vidéoprotection** : M. Dubois propose l'installation de caméras sur les points sensibles du bourg. Certains élus, dont Mme Martin, expriment des doutes sur le coût et la pertinence au regard du faible niveau de délinquance. Une étude sera demandée à la gendarmerie et au département.
 - **Animations estivales** : le comité des fêtes informe que le feu d'artifice du 14 juillet sera reconduit, budget prévu : 3 200 €.
-

Clôture de séance

Le Maire remercie les élus et lève la séance à 21h25.